



Les Pôles-Nature de Charente-Maritime

publié le 05/10/2018

Les Pôles-Nature vous accueillent pour vous faire découvrir et paysager le patrimoine naturel de la Charente-Maritime

Descriptif :

L'offre pédagogique des Pôles nature de Charente-Maritime

Un réseau de 14 sites naturels protégés est constitué et labellisé « Pôles-Nature » par le Département de Charente-Maritime, gage d'une qualité de l'accueil pour le grand public et les scolaires.



Des animateurs passionnés feront découvrir aux élèves la richesse du patrimoine naturel et paysager des sites au cours d'ateliers aux thématiques diverses et en adéquation avec le programme d'enseignement de chaque cycle.

► [Consulter l'offre pédagogique du réseau](#)

N'hésitez pas à vous rapprocher des équipes afin de co-construire vos projets scolaires.

Le Département de Charente-Maritime prend en charge le transport vers ces 14 sites à hauteur de :

- un bus par an par école maternelle
- un bus par an par école élémentaire
- trois bus par an par collège

Pour toute précision concernant le transport :

Virginie Villain : virgine.villain@charente-maritime.fr

Pour toute question concernant le réseau des Pôles-Nature :

Audrey Tapiero : audrey.tapiero@charente-maritime.fr, chargée de la valorisation des Pôles-Nature et des ENS.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.